

**Procès-verbal du conseil d'établissement
École de l'Étincelle**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement tenue à l'école de l'Étincelle, pavillon Saint-Luc, 250, rue Desjardins Nord, Granby, le mercredi 3 décembre 2018 à 19 h 00.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La directrice de l'école, madame Geneviève Rocray, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 00.

Étaient présents :

Monsieur :	
Étienne Gévry	Parent
Guillaume Rémillard-Cyr	Enseignant
Paul Hinse	Parent
Mesdames :	
Johanie Mailloux	Parent
Karla Villarreal	Parent
Julie Paquette	Parent
Marie-Pier Samson	Parent
Gabrielle Lacroix	Enseignante
Caroline J.Meunier	Enseignante
Marie-Nadine Martin	Enseignante
Lysanne Forget	Personnel de soutien

formant **QUORUM**

Était absente :

Katy Arsenault	Technicienne en service de garde
----------------	----------------------------------

Participaient également : Geneviève Rocray, directrice
Anne-Marie Gagné, stagiaire
Marie-Ève Lesage, parent substitut
Marc Gagnon, commissaire

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

05CÉ1819-023

Il est proposé par madame Karla Villarreal appuyé par madame Marie-Nadine Martin que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

Aucun ajout.

4. **LECTURE, SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU LUNDI 5 NOVEMBRE 2018**

Suivis :

- OPP

L'OPP a été présenté aux enseignants qui sont emballés de sa mise en place et de ses projets, entre autres, le croque-livre.

- Stationnement

Un autre rappel, sous forme de mémo, a été fait.

L'idée d'utiliser le positionnement de cônes avant et après le passage des autobus ne s'avère pas idéale, faute de personnel pour le faire.

La prochaine étape est de demander l'aide des policiers afin de faire une patrouille.

Un autre mémo sera envoyé.

- Ballons poire

Une commande de ballons poire a été complétée afin de répondre aux besoins.

05CÉ1819-024

Il est proposé par madame Julie Paquette et appuyé par monsieur Étienne Gévry d'adopter le procès-verbal du 5 novembre 2018 en modifiant le nom de madame Marie-Claude Rémillard en celui de madame Anne-Marie Gagné comme personne participant également à la rencontre, aux points 3 et 15 de corriger le nom de famille de madame Karla Villarreal ainsi qu'en ajoutant au point 13, le bout de phrase manquante, soit : Elle fera...la demande à nouveau pour 19-20 auprès des instances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **PAROLE AU PUBLIC**

Monsieur Marc Gagnon (commissaire) est présent en tant que public. Il est de passage seulement, car il visite 3 rencontres de C.É en cette même soirée. Il en profite pour offrir ses bons vœux de Noël et de nouvelle année aux membres du C.É. Il mentionne également que l'indice de défavorisation de plusieurs écoles de la C.S. a changé, ce qui entraînera beaucoup de changements pour lesquels il est encore impossible d'élaborer.

Madame Marie-Ève Lesage mentionne trouver un très grand écart entre les cycles ce qui se reflète sur les notes de son enfant. Ce à quoi madame Geneviève Rocray répond qu'il y a toujours une baisse des résultats lors de la 1^{re} année du cycle, mais que la différence n'est pas marquée. Madame Marie-Ève Lesage est invitée à rencontrer la direction et l'enseignant pour en discuter.

6. **PAROLE À LA COMMUNAUTÉ**

Aucun membre de la communauté n'est présent.

7. **PAROLE AUX ENSEIGNANTS**

Les activités de Noël sont présentées. Les parents demandent à ce que les dates soient annoncées tôt, afin de faciliter l'organisation familiale.

8. MOT DE LA DIRECTION

8.1 **Pratique de confinement barricadé**

Madame Geneviève Rocray explique pour le bien de tous, ce qu'est une pratique de confinement barricadé. Elle mentionne également que l'exercice devrait se tenir cette semaine.

8.2 **Organisation scolaire 19-20**

Madame Geneviève Rocray annonce que l'indice de défavorisation sera revu pour l'année 2019-2020 et ce pour plusieurs des écoles de la C.S.

Nous avons un indice de 8/10 et nous passerons à un indice de 10/10. Elle ne peut dire ce que représentera les conséquences de ce changement.

L'indice de défavorisation est calculé sur la scolarité de la mère et le revenu familial.

9. PRÉSENTATION DE LA RÉVISION BUDGÉTAIRE DE L'ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

Madame Geneviève Rocray, directrice, présente la révision budgétaire aux membres du C.É. Le conseil d'établissement de l'École de l'Étincelle confirme que les mesures dédiées ou protégées attestées par la Commission scolaire du Val-des-Cerfs ont été transférées au budget de notre école. De plus, le conseil d'établissement confirme avoir été informé, par la présentation d'un tableau, des montants que notre établissement prévoit utiliser pour ces mesures, ainsi que de leur plan de déploiement. Les mesures concernant notre établissement sont les suivantes : 15011, 15015, 15021, 15023, 15025, 15027, 15084, 15170, 15186, 15230, 50767.

05CÉ1819-025

Il est proposé par madame Gabrielle Lacroix et appuyé par madame Caroline J, Meunier d'adopter la révision budgétaire tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Madame Geneviève Rocray, directrice, présente le canevas du contenu d'éducation à la sexualité. Elle invite madame Marie-Nadine Martin, enseignante, à nous parler du contenu et de la forme qui sera présentée en classe.

11. PROJET ÉDUCATIF

Madame Geneviève Rocray, directrice, présente le travail du comité de pilotage aux membres. Ces derniers sont appelés à lire et commenter les questions du sondage. Des modifications sont apportées. Le sondage sera acheminé dans la semaine du 10 décembre 2018. Les résultats seront présentés au prochain conseil d'établissement.

12. SERVICE DE GARDE

Madame Katy Arsenault étant absente, il n'y a pas d'intervention à ce point.

13. RAPPORT DE NOTRE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Julie Paquette mentionne que le comité de parents suggère que les questions pour le sondage soient brèves et peu nombreuses. Elle présente les activités suivantes :

15 novembre : rencontre conjointe avec les commissaires traitant de la communication, du rôle des commissaires, de l'importance de l'infolettre.

29 novembre : le CP a été consulté sur l'acte d'établissement, a vu l'ébauche du calendrier 19-20, a vu le contenu du cours sur la sexualité, ont entendu madame Nathalie Paré des ressources financières.

13 décembre : il y aura un tour de table pour parler du projet éducatif dans nos écoles.

1^{er} juin : Colloque de la FQCP à Boucherville.

14. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

Le mercredi 6 février 2019, à 19 heures, se tiendra la prochaine rencontre du C.É.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

05CÉ1819-026

Il est proposé par monsieur Paul Hinse et appuyé par madame Lysanne Forget que la séance soit levée à 20 h 35.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Paul Hinse
Président

Geneviève Rocray
Directrice